Compte-rendu de la réunion du 22/10/1984 et du 23/10/1984 du Comité chargé de coordonner les activités de l'h.I.J.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

J.G.J

Le comité chargé de coordonner les activités de l'L.I.J. a tenu sa 3e réunion Lundi le 22/10/1984, avec à l'ordre du jour : examiner l'impact financier des activités de l'L.I.J., mais comme le comité n'a pas pu épuiser l'ordre du jour, la réunion a dû reprendre ses travaux Mardi le 23/10/1984.

Etaient présents dans la lère et la seconde réunion.

- KUR ZIKUBONE Joseph : Directeur
- KIREKEZI Epimaque : Chef de Division
- NIHIMINI Liphonse : Chef de Division
- NIYOKINDI Agnès : Chef de Bureau
- GISIGIRA Alphonse : Service de la Gestion

Monsieur UWIMINI J.M.V. était excusé dans la 1ère réunion mais présent dans la soconde, BIKINDI Simon et TWIGIRIYEZU Emmanuel tous présents dans la 1ère réunion s'étaient faits excuser dans la seconde; et RUZIGILIZI Oscar, un invité régulier, a participé aussi dans les deux réunions.

<u>ORDRE DU JOUR</u> : En guise d'introduction, le Directeur de l'Encadrement et Formation, Président de la réunion, a rappelé brièvement l'ordre du jour, comme il avait été arrêté précédemment, à l'ordre du jour donc figurait 4 points :

- L'impact financier des activités de l'A.I.J.

- Préparation des concours: musical et littéraire.
- N° Spécial
- Divers.

- <u>Déroulement des activités</u> : Comme le 1e point de l'ordre du jour l'indique, le comité avait à examiner très sérieusement l'impact financier des activités de l'A.I.J., lequel point d'ailleurs avait été brossé dans la réunion précédente du 18/10/1984, mais n'avait pas été terminé, vu donc l'importance de ce point, d'autant plus que c'est bien celui-là qui va conditionner toutes les activités de l'A.I.J., le Directeur a prié les membres de s'y mettre très sérieusement tout en se rendant compte de la politique d'austérité, il a ensuite demandé à Monsieur GIS.G.R. d'attaquer directement le dossier financier qu'il lui avait été demandé de préparer.

Monsieur GIS.G.R. a commencé par une ventilation financière dans le domaine des concours agro-pastoraux et artisanaux.

000/000

- Dans le domaine agro-pastoral et artisanal on dennera 3 prix dans chaque domaine et dans chaque commune.

1.	<u><i>Agriculture</i></u>	:	1e	prix	:	12.000	FRW	I						
			2ė	prix	:	8.000	FRW	1	=	25.000	x	143 =	3.575.000	FRW
			3e	prix	:	5.000	FRW	!						
2.	Elevage	:	1e	prix	:	12.000	FRW	I						
:			'∠e	prix	:	8.000	FRU	1	=	25.000	x	143 =	3.575.000	FRW
			3e	prix	:	5.000	FRW	1						
3.	Artisanal	:	1e	prix	:	12.000	FRW	!						
			26	prix	:	8.000	FRW	1	=	25.000	x	143 =	3.575.000	ERW
			3e	prix	+	5.000	FRW	1		1.00				

- 2 -

- 4. <u>Exposition-vente</u>: Il y aura une exposition-vente des produits ou des objets qui auront reçu les prix; pour cet exposition-vente le Minis-tère pourrait aider les G.S.E. à (ramasser) transporter leurs produits jusqu'aux lieux d'exposition ainsi qu'à louer les hangars d'exposition.
 - Location d'un camion à 200 Frs/km pour 1000 Km à l'aller (ramassage et acheminement des objets à exposer) et 500 Km au retour (au retour le camion ferait moins de détours) : soit : 200 Frs x 1.500 x 10 = 3.000.000 FRW.
 - L'encadrement sera fait par 4 agents pendant 3 mois (de novembre au 30 janvier 1985) à raison de 6 jours par mois. Il s'agit d'un Encedreur régional

- un Agronome de Préfecture

- un Vétérinaire de Préfecture

- un agent du MIJEUCOOP + un chauffeur.

soit: (11.000 Frs x 4 x 3) + (5.500 Frs x 3) = 148.500 FRW

Le Jury : Dans le domaine agro-pastoral et artisanal, le jury sera composé de 7 personne : 1. Un représentant du MINIMART

2. Un représentant du MIJEUCOOP

3. Un représentant du MIN.GRI

4. Le Préfet ou son délégué

5. L'Encadreur Régional

6. Vétérinaire de Préfecture

- Déplacement de 7 membres du jury + 1 chauffeur à raison de 6 jours par Préfecture : soit : (11.000 Frs x 7 x 10)+(5.000 x 10) = 825.000 FRW
- Lors de l'exposition-vente un agent du Ministère peut se rendre dans chaque Préfecture (10 agents du Ministère dans 10 Préfectures) du moins au jour de l'ouverture des expositions-vente, on peut négocier avec le MINITRANSCO pour voir s'il peut nous de l'ouverture aider dans ces jours en requisitionnant certains véhicules uniquement pour ces 2 jours. Déplacement d'un agent du MIJEUCOOP

- 3 -

+ 1 chauffeur lors de l'exposition-vente à raison de 2 jours par Préfecture : Soit (3.000 Frs.x 1 x 10) + (1.500 x 1 x 10 = 45.000 FRW

- Cerburant estimé à une moyenne de 80 l/jour
 - soit : 66,8 FRW x 80 x 260 = 1.389.440 FRW
- Entretien véhicule : 360.000 FRW x 260 = 260.000 FRW

360

Total pour le domaine agro-pastoral et artisanal (concours + encadrement) et exposition-vente) : 16.392.940 FRW

1. Concours sur l'Inimation et Folklore :

Dans ce domaine les prix seront décernés aux 4 premiers dans chaque Préfecture: 1er prix : 60.000 FRW ! 2e prix : 40.000 FRW ! 3e prix : 30.000 FRW ! 4e prix : 20.000 FRW ! 1.500.000 FRW

Il a été demandé à Monsieur BIKINDI Simon de finaliser ce dossier des concours sur l'Animation et Folklore avec l'organisation bien détaillée, avec la composition du jury, BIKINDI a fait remarquer cependant qu'il envisage le jury composé de 6 personnes dont 2 du M.R.N.D. et qui probablement peuvent être prises en charge par l'M.R.N.D., et le Ministère s'occuperait des 4 qui restent.

2. Les concours littéraires : Comme dans les concours sur l'unimation et le Folklore les prix seront donnés aux 4 premières oeuvres.

> 1e prix : 40.000 FRW ! 2e prix : 35.000 FRW! 3e prix : 30.000 FRW! = 130.000 FRW 4e prix : 25.000 FRW!

<u>Concours musical</u>: Les prix seront décernés aux 4 premiers dans
 <u>3</u> disciplines : solistes, chorales, et orchestres.

a)	Solistes	: '	1e	prix	:	:30.000	FRWI			
			2e	prix	:	20.000	FRW!	=	75.000 H	FRW
			3e	prix	:	15.000	FRW!			
			4e	prix	:	10:000	FRW!			
b)	Chorales	:	1e	prix	*	80.000	FRU!	:		
			2e	prix		60.000	FRW!	=	200.000	FRW
			3e	prix		40.000	FRW!			
			4e	prix	:	20.000	FRW!		e	
c)	Orchestre	s:	1e	prix	• •	80.000	FRW!			
			4 e	prix	:	60.000	FRW!	=	200.000	FRW
			3e	prix	£	: 40.000	FRW!			
			4e	prix	:	20.000	FRW!			
						1				

000/000

Pour le concours musical : Monsieur UWIMANA chargé de préparer ces concours a fait remarquer qu'il faudrait faire une présélection dans les 3 disciplines (solistes, chorales et orchestres) au niveau de la Préfecture afin d'éviter d'alourdir unutilement le nombre des participants au niveau national.

Encadrement :

- Déplacement de 4 agents au niveau préfectoral + 1 chauffeur à raison de 6 jours/mois : de fevrier 1985 à avril 1985. Soit : (11.000 FRW x 4 x 3) + (5.500 FRW x 3)= 148.500 FRW
- Déplacement de 6 membres du jury + 1 chauffeur à raison de 2 jours par préfecture : (13.000 F x 6 x 10) + (1.500 x 10) = 195.000 FRW
- Carburant estimé à 80 1 par jour : soit : 66,8 FRW x 80 x 200 = 1.068.800 FRW
- Entretien du véhicule : 360.000 FRW x 200 = 200.000 FRW
- Jetons de présence des Lecteurs pour le concours littéraire : Le jury sera composé par 15 personnes et leur travail s'étendra sur 15 jours.
 - Ils seront logés et nourris (par exemple dans le Centre IWAVU) avec les jetons de présence de 2.000 FRW/jour,
 - soit : 15 personnes pendant 15 jours à 2.000 FRW/jour = 450.000 FRW - Logement et nourriture des Lecteurs à 2.000 F/jour = 450.000 F
- Le Jury dans le concours musical : il sera composé, en plus du Ministre qui en est le Président d'honneur, de 11 membres.
- Jetons de présence du jury du concours musical : 11 personnes pendant 3 jours à 2.000, F/jour : 66.000 FRW
- Logement de 3 membres du jury pendant 3 nuits à 2.000 FRW = 18.000 TW Total pour les concours littéraire; animation et Folklore et musical ainsi que leur encadrement : <u>4.701:300 FRW</u>
- III. Domaine des sports : Dans le domaine des sports il y aura l'Athlétisme, la course populaire et la course cycliste.
 - 1°) <u>Concours sur l'Athlétisme</u> : Il y₂aura 29 disciplines en tout : 14 disciplines pour Dames et 15 disciplines pour hommes.
 - 14 disciplines pour Dame : Course de 100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 3000 m, 5000 m, 10.000 m, lancées des poids, javelot, disques, sauts en longueur, hauteur et triple saut.
 - 15 disciplines pour hommes : les mêmes que chez les dames
 + saut à la perche. Les prix seront donnés aux 3 premiers dans chaque discipline.

1e prix par discipline : 20.000 FRW!2e prix par discipline : 15.000 FRW! = 45.000 x 29 =3e prix par discipline : 10.000 FRW!1.305.000 F

000/000

2°) <u>Course populaire</u> : (organisé au niveau communal) 1e prix : 3.000 FRW! 2e prix : 2.000 FRW!= 6.000 F x 143 = 858.000 FRW 3e prix : 1.000 FRW!

3°) Concours cycliste:

Les compétitions se feront à Z niveaux : Préfectoral et National, seul la compétition au niveau national recevra des prix.

- 5 -

- Dahs chaque Préfecture on prendra les 10 premiers qui participeront aux compétitions au niveau national c-à-d 100 compétiteurs au niveau national dont 10 seulement recevront des prix.
- Distribution des prix : 1e prix : 20.000 FRW 2e prix : 18.000 FRW 3e prix : 16.000 FRW 4e prix : 10.000 FRW 5e prix : 9.000 FRW 6e prix : 8.000 FRW 7e prix : 6.000 FRW 8e prix : 5.000 FRW 9e prix : 4.000 FRW 10e prix : 2.000 FRW

Un membre du comité a demandé si les concourants doivent être de nationalité rwandaise seulement, et qu'est-ce qu'on ferait si les jeunes enfants de certains coopérants voudraient participer aux différents concours surtout sportifs?

Etant donné que l'Année Internationale de la Jeunesse est pour tous les jeunes, qui qu'ils soient et où qu'ils soient sans distinction de race, de sexe, de couleur ou de religion, au cas donc où ces jeunes étrangers se feraient inscrire dans des concours, il pourront eux aussi participer, mais à condition qu'ils aient été selectionnés au niveau préfectoral comme les autres jeunes rwandais.

Quant à l'itinéraire à emprunter, le comité a demandé à Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, chargé d'organiser le councours cycliste, d'essayer de voir le circuit sinon pas encore emprunté du moins le moins fréquenté par les cyclistes (ex: KIGALI - GAKENKE).

- Encedrement concours d'Athlétisme.

- a) Niveau préfectoral :
 - Déplacement de 1 agent du Ministère + 1 chauffeur à raison de 2 jours par Préfecture : Soit : (3000 x 10)+(1500 x 10-) = 45.000 FRW
 - Carburant estimé à 60 1/jour : soit : 66,8 F x 60 x 2 x 10 = 80.160 FRW
 - Entretien du véhicule : 360.000 FRW x 10 x \hat{z} = 20.000 FRW

360

b) Niveau national :

Séjour des athlètes à raison de 2 personnes par discipline et
1 Encadreur par Préfecture : (29 x 2 x 10) + 10) =

590 personnes = 531.000 FRW

- Tichets aller et retour des athlètes + Encadreurs estimé à une moyenne de 600 F x 590 = 354.000 FRW
- Cerburent estiné à 30 l per jour pour 3 véhicules pendent 3 jours: soit 66,8 FRV x 30 x 3 x 3 = 18.036 FRW
- Encadrement concours cyclistes :
- Séjour de 10 cyclistes et 1 encadreur par Préfecture pendant 3 jours à 3.000 FRW (jour et par personne :

Soit : 3.000 F x 3 x 11 x 10 =

99.000 FRW.

- Tichets allem et rotour estimé à 600 FRW par personne : Soit : 600 FRW x 11 x 10 =

66.000 FRW.

- Carburant estimé à 30 l par jour, et le jour du concours on utiliserait 5 véhicules au lieu de 2 véhicules : Soit 66,8 FRW x 50 litres x 5 = 16.700 FRW
- Le total du domaine de concours sportif et son encadrement s'élève à : 3.502.920 FRW.
- IV. <u>Alphabétisation</u>: Etant donné l'importance de ce domaine, le comité a jugé utile de donner à chaque commune 40.000 FRW Soit : 40.000 FRW x 143 = 5.720.000 FRW, moyennant cette somme de 40.000 par Commune, cette dernière essayera de toucher chaque catégorie des jeunes : non scolarisés, handicapés etc... Cependant le recensement des endroits d'alphabétisation et le nombre de fréquentation s'avère nécessaire. Un agent du Ministère, en collaboration avec le MININTER et les Encadreurs Régionaux foront un recensement d'endroits d'alphabétisation et le nombre de fréquentation au niveau de la Préfecture :
 - Déplacement d'un agent au niveau Préfectoral + 1 chauffeur à raison de 5 jours par Préfecture :

Soit : (9.000 FRW x 10) + 4.500 F x 10 = 135.000 FRWTotal pour le domaine d'alphabétisation : 5.855.000 FRW

V. Emission d'un timbre-poste à l'occasion de l'A.I.J.

La lettre de rappel a été envoyée au Ministre des Transports et des Communications, une fois cette émission des timbres-poste nous accordée, cela va être plutôt une source des recettes provenant de la vente de ces timbres.

000/000

-6 -

VI. Film sur l'A.I.J.

Le coût de la réalisation d'un film ayant été estimé à 1.500.000 FRW, l'URINFOR y participera pour 25%.

VII. <u>Divers</u> : Le conité a fixé une somme forfaitaire de 3.500.000 FRW. Pour: le secrétariat, achat filn-photos et leur développement, impression N° spécial, confection et impression des affiches, emblèmes, autocollants ... et réception. - Le grand total s'élève à : 35.077.160 FRW =============

Après avoir terminé ce dossier financier qui avait captivé l'attention des membres deux séances durant, Monsieur UWIMANA J.M.V. a présenté brièvement les directives à suivre dans le concours musical : (copie annexée).

En guise de conclusion, le président de la réunion a renercié les participants de leur collaboration sur ce dossier on ne peut plus important, et surtout de l'esprit d'austérité qu'ils ort témoigné au cours de ces débats financienclequel esprit a fait/la somme global de 43.555.952 FRW (dans la réunion précédente) à 35.077.160 FRW. Pour plus de sensibilisation, le comité a demandé que si possibilités se présentent l'on puisse prévoir une cammionette pour la sensibilisation de l'A.I.J., et en porterait même l'inscription "UNWAKA W'URUBYIRUKO!

Pour terminer, le Président de la réunion a demandé à Monsieur UWIMINI J.M.V. en collaboration avec RUZIGILIZI Oscar, qui peuvent aussi se faire aider par MUFIGINDI. Géorges, de préparer un petit canevas, renfermant certaines idées directives du concours littéraire, ils peuvent aussi recueillir certaines informations là-dessus à l'ORINFOR qui, dernièrement a fait faire le concours théâtral.

- Le comité a terminé ses traveux à 16H48' après avoir fixé l'ordre du jour suivant; pour la prochaine réunion :

- Concours littérsire (idées directrices)

- N° spécial
- Divers.

Le Président de la réunion ZINUSONE Joseph.-

Le Rapporteur : RUZ.GILIZI Oscaro